

Conseil municipal du 5 février 2024

Motion présentée par Pierre JAKUBOWICZ

Pour une juste reconnaissance de l'engagement de nos Policiers municipaux

Nous, élus de Strasbourg réunis ce lundi 5 février 2024 en Conseil municipal, tenons à affirmer notre soutien et notre reconnaissance aux Policiers municipaux de notre ville, conscients de leur engagement, parfois au péril de leur vie, pour assurer la sécurité et la tranquillité de nos concitoyens, en proximité dans l'ensemble de nos quartiers.

Notre société fait face depuis plusieurs années à une résurgence dramatique du terrorisme, à une multiplication des violences urbaines comme à l'été 2023, à une forte augmentation des incivilités et violences du quotidien. Les policiers municipaux sont souvent en première ligne aux côtés des policiers nationaux, sans être protégés par les mêmes garanties et reconnus de la même manière. Ils portent pourtant le même uniforme et défendent nos valeurs en prenant des risques majeurs : cela doit être pris en compte.

C'est pourquoi nous apportons notre soutien à leurs revendications, notamment l'adoption d'un statut du policier municipal, l'intégration des primes dans le calcul de leur retraite, le passage à la catégorie B pour l'ensemble des policiers municipaux actuellement en catégorie C actant qu'ils n'occupent pas des postes d'exécution mais bien de décision et de responsabilité. Nous comprenons également leurs demandes de reconnaissance de la catégorie active pour l'ensemble des policiers municipaux, leur souhait d'augmentation de 5% de l'ISMF et la bonification spéciale des fonctionnaires de police.

Nous savons que pour relever de nombreux défis du vivre ensemble dans nos villes, nous aurons demain comme aujourd'hui, besoin de l'engagement sans faille de nos policiers municipaux. Pour pouvoir compter sur eux, répondre aux problématiques de recrutement, de valorisation et de reconnaissance, nous devons reconnaître leur engagement à sa juste valeur.

C'est pourquoi, par cette motion, nous nous engageons à prendre au sein de notre collectivité toutes les mesures nécessaires aux bonnes conditions d'exercice de leurs missions et à relayer auprès des décideurs les revendications légitimes des policiers municipaux que nous soutenons.